

MINISTERE DE LA SANTE

.....
CABINET DU MINISTRE

BURKINA FASO
Unité- Progrès- Justice

ARRETE N°2016 MS/CAB portant
nomination de coordonateur du
programme national de lutte contre les
maladies non transmissibles.



Visa DCMEF n° 009
[Signature]

3105/2016

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2016-001/PRES du 6 janvier 2016 portant nomination
du premier Ministre ; ✓

Vu le décret n°2016-003/PRES du 12 janvier 2016 portant composition
du Gouvernement ; ✓

Vu le décret n°2015-663/PRES-TRANS/PM/MS du 22 mai 2015
portant organisation du Ministère de la santé ; ✓

Sur proposition du Directeur de la lutte contre la maladie.

ARRETE

Article 1 : Monsieur SOMDA Kussome Paulin, Matricule 109 323 Z, médecin de santé publique, est nommé coordonateur du programme national de lutte contre les maladies non transmissibles. ✓

Article 2 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Article 3 : Le Secrétaire général du ministère de la santé est chargé de l'application du présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé. ✓

Ouagadougou, le 10 MAI 2016

Ampliations :

- Toutes structures centrales du MS
- Toutes structures rattachées
- DCMEF
- Impôts
- Trésor
- Solde
- Intéressés
- Archives



Dr Smaïla OUEDRAOGO